

Charte pour une politique des personnes âgées à Genève

Les études démographiques s'accordent : la durée de vie s'allonge et le vieillissement de la population s'accroît. Et Genève ne fait pas exception. En effet, la population âgée de plus de 80 ans devrait doubler dans le canton à l'horizon 2030, pour atteindre quelque 38'000 personnes. En outre, le grand âge se traduit souvent par une perte de l'autonomie de la personne, et donc par une dépendance plus ou moins importante vis-à-vis d'autrui. Il s'accompagne aussi de pathologies de plus en plus lourdes et complexes.

Le défi de notre société est dès lors d'anticiper les conséquences de cette évolution, et de développer une vision de l'accompagnement du grand âge qui donne sens à cette dernière étape de la vie, et qui s'inscrit dans une politique publique. Une politique qui soit respectueuse des besoins et qui valorise les apports de chacun. Une politique qui, face à la difficulté du financement des soins, ne joue pas les générations les unes contre les autres.

Si je suis élu(e) au Grand Conseil cet automne, je souhaite traduire mon intérêt général pour la question des personnes âgées vivant à Genève, de leur bien-être et de leur accompagnement, par les engagements ci-dessous :

- **Je m'engage pour une politique globale de la personne âgée à Genève, qui recouvre les aspects liés à la santé, aux questions sociales et à l'habitat.**
- **Je m'engage pour que l'EMS soit un lieu de vie ouvert à une population diversifiée.**
 - Pour exemple, le repas, le séjour de courte durée ou le foyer de jour/nuit permettent de valoriser les ressources de l'EMS tout en diversifiant sa population et en contribuant au maintien à domicile.
- **Je m'engage pour que cette politique des personnes âgées soit dotée des ressources adéquates pour assurer un personnel en quantité et en qualification suffisantes.**
 - Les ressources adéquates sont celles qui permettent, lorsque utilisées de façon rationnelle, d'exclure tout risque de maltraitance envers les personnes âgées, et de garantir au personnel de bonnes conditions de travail.
- **Je m'engage pour que cette politique s'inscrive dans un cadre législatif et organisationnel qui garantisse une approche globale et cohérente.**
- **Je m'engage pour une mission de service public à la personne âgée dépendante, fondée sur le partenariat entre l'Etat et les acteurs du terrain.**

Oui, cette charte correspond à l'intérêt que je porte à la question des personnes âgées et j'y adhère.

Prénom

Nom

Age

Parti politique

Commune politique

Remplissez les champs ci-dessus et renvoyez ce document par e-mail à elections@fegems.ch d'ici au **19 août 2013** au plus tard.